

LE Journal du SMICTOM

Devenons des
consom'acteurs
et trions plus!



JOURNAL D'INFORMATION ÉDITÉ PAR LE SMICTOM DU CHINOIS

Suivez-nous >>>    

N° 65

HIVER 2025

TRAVAUX DE MODERNISATION

DANS VOS DÉCHÈTERIES

Vos besoins évoluent,
NOUS AUSSI



- 01 **ÉDITO**
Philippe MASSARD
Président du SMICTOM
du Chinois

- 03 **ACTUALITES**
Signature du PLPDMA
Bilan de de la concertation

- 04 **COLLECTE**
Initiatives locales
Les erreurs de tri

- 05 Adoptez votre composteur
individuel

- 06 **DÉCHÈTERIES**
Objets et matériaux de la
maison : nouvelle filière

- 07 **TRAVAUX DE
MODERNISATION DES
DÉCHÈTERIES**
Descriptif des projets
Offre de services pendant
les travaux

- 08 **SENSIBILISATION À
LA RÉDUCTION DES
VÉGÉTAUX**
Découvrez plein d'idées
pour réduire vos apports
de végétaux en déchèterie



CAP SUR L'ACTION : INNOVER ET RÉINVENTER NOS GESTES AU QUOTIDIEN

Chères lectrices, chers lecteurs,

Dans cette édition du journal, nous avons le plaisir de partager avec vous les avancées et projets qui illustrent notre engagement collectif pour un avenir plus durable et respectueux de l'environnement.

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) continue de se structurer autour d'actions concrètes pour réduire nos déchets à la source. Ces initiatives, portées par vos contributions et une volonté locale forte, tracent une voie prometteuse vers des modes de vie plus responsables.

Dans le même esprit, les composteurs bois ou plastique recyclé sont désormais au tarif unique de 10€, un geste pour encourager encore davantage de foyers à réduire leurs biodéchets tout en nourrissant nos sols. Réservez-les sur le site internet.

Nous revenons également sur la concertation publique de Cap 2030, dont le bilan témoigne de l'implication citoyenne et de la richesse des échanges. Vos idées, préoccupations et suggestions seront au cœur de nos décisions futures. Merci à toutes celles et à ceux qui y ont participé.

Les travaux majeurs de refonte de nos déchèteries sont en cours pour améliorer les conditions d'accueil, de tri et de valorisation des déchets. Nous souhaitons des équipements à la hauteur de vos attentes et des enjeux environnementaux.

Nous vous présentons également un nouveau flux de valorisation des objets de la maison, une

initiative qui permettra de valoriser autrement les objets du quotidien.

Parce que le tri reste un pilier fondamental de nos actions, un point sera fait sur les erreurs de tri rencontrées au centre de tri. Votre vigilance est essentielle pour maintenir la qualité du recyclage, car ces erreurs impactent l'ensemble de la chaîne de valorisation, et coûtent cher.

Et pour valoriser les efforts de proximité, un focus sur des initiatives locales inspirantes, portées par des citoyens et/ou des associations engagées. Ces projets sont une source d'inspiration et démontrent que chacun peut agir à son échelle.

Enfin, le SMICTOM est aussi sur les réseaux sociaux ! Nous vous invitons à nous suivre sur Facebook, Instagram et LinkedIn pour rester informés de nos actualités, événements et astuces du quotidien.



Ensemble, nous construisons une communauté plus solidaire et respectueuse de l'environnement. Merci pour votre engagement et votre fidélité au service de notre territoire.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Le Président,
Philippe MASSARD

Q
T
I
D
É

JOURNAL DU SMICTOM n°65

Journal d'information semestriel



Rejoignez-nous sur Facebook, Instagram, LinkedIn et l'application Panneau Pocket

- **Édition** : SMICTOM du Chinonais (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) 24, place Jeanne d'Arc - 37500 Chinon - Tél. : 02 47 93 22 05 - contact@smictom.com
- **Directeur de la publication** : Philippe MASSARD, Président
- **Conception et réalisation** : Service communication
- **Crédits Photos** : P.1: JTS, P.3: Touraine Propre, P.4: CITEO et St Benoit La Forêt, P.5: SMICTOM, P.6: SMICTOM, JTS P.7: Canva
- **Impression** : Imprimerie Raynaud - Papier PEFC 100%.

www.smictom.com

CITEO

IMPRIMERIE VERT



LE PLPDMA C'EST QUOI ?

Un engagement local pour la réduction des déchets

Le 3 décembre dernier, les 8 gestionnaires de Déchets du département, dont le SMICTOM, ont signé le **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés**.

Les objectifs de ce plan sont de **réduire de 16 % les déchets** à la source d'ici 2030, en définissant et planifiant des actions concrètes de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés, tant au niveau départemental que local.

Au niveau départemental, **36 actions clés du PLPDMA, autour de 9 thématiques** ont été retenues:

- ✓ Communiquer, sensibiliser, former, innover et expérimenter
- ✓ Lutter contre le gaspillage alimentaire
- ✓ Réduire nos biodéchets
- ✓ Réduire les déchets sauvages
- ✓ Donner une seconde vie aux objets
- ✓ Montrer l'exemple

Déclinaison locale sur le territoire du SMICTOM du Chinonais

- ✓ Accompagner les communes, associations et professionnels dans la prévention et la sensibilisation sur le tri en général et la réduction des biodéchets
- ✓ Intensifier la distribution des composteurs individuels et la mise en place des composteurs collectifs.
- ✓ Augmenter les interventions de prévention et de sensibilisation sur le terrain
- ✓ Participer aux évènements locaux et nationaux tels que Tous au compost ou la Semaine européenne de réduction des déchets.
- ✓ Développer les nouvelles filières de valorisation
- ✓ Mise en place en déchèteries de zones de réemploi, matériauuthèque et ressourcerie.

Les actions ont été définies en concertation avec la population lors de l'évènement CAP 2030, en juillet dernier.

En anticipant les besoins du territoire et en impliquant tous les acteurs locaux, ce plan incite à une gestion plus vertueuse des déchets.

BILAN DE LA CONCERTATION

Gestion des déchets en Indre-et-Loire : une concertation riche en idées et perspectives.

La concertation sur la gestion des déchets en Indre-et-Loire a permis de rassembler de nombreuses contributions, notamment de la part d'associations et de collectifs engagés. Ces échanges ont confirmé l'importance de concilier réduction des déchets et gestion optimisée des incinérateurs (Unités de Valorisation Énergétique - UVE). L'objectif ambitieux de -16 % de déchets produits d'ici 2030 a été largement débattu, mettant en lumière des enjeux variés et des pistes d'amélioration.

Parmi les points forts, un consensus s'est dégagé sur l'importance du tri des biodéchets, le développement des ressources, et l'élargissement de la tarification incitative déjà mise en œuvre dans certaines zones. Ces solutions concrètes, plébiscitées par les participants, traduisent une volonté partagée d'agir pour un territoire plus durable.

Concernant les projets d'UVE, les discussions ont soulevé des interrogations sur les choix de localisation et sur les impacts environnementaux. Ces échanges ont également permis de formuler des recommandations constructives, notamment sur la transparence des contrôles et le suivi des rejets.

En conclusion, cette concertation marque une étape importante pour une gestion des déchets plus responsable et innovante. Les nombreux apports des participants serviront de base pour enrichir et affiner les projets, dans une dynamique positive et collaborative, au service d'une Touraine plus propre et respectueuse de son environnement.

Le bilan de la concertation est disponible sur concertation.touraineprepre.fr/bilan

Signature du programme départemental de prévention des déchets 2024 - 2030 à Sorigny, le 3 décembre 2024



LE SAVIEZ-VOUS ?

En Indre-et-Loire, la gestion des déchets est assurée par 8 collectivités. Certaines s'appuient sur un service dédié au sein d'une communauté de communes, tandis que d'autres regroupent leurs forces au sein d'un syndicat, comme le SMICTOM du Chinonais.

COLLECTE

INITIATIVES LOCALES

Rando déchets à St Benoît-La-Forêt

Chaque mois, la commune de Saint-Benoît-La-Forêt organise des randonnées déchets. Ouvertes à tous, l'objectif est de marcher en ramassant les déchets, malheureusement trop nombreux, retrouvés sur les bords de routes, en forêt ou ailleurs.



Dans le cadre de ces démarches locales, le SMICTOM prête des pinces et donne des sacs poubelle. N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet.

Pas de gaspillage à la cantine

À l'école de **Saint-Benoît-la-Forêt**, le tri des déchets fait partie du quotidien, et tout le monde met la main à la pâte, même les enfants ! Après leur déjeuner, les 47 élèves trient soigneusement leurs restes. Émilie, la cantinière, récupère les surplus pour leur offrir une seconde vie : les restes de pain et de repas nourrissent les poules et les chiens du personnel communal, tandis que les épiluchures de fruits et légumes prennent une autre direction.

C'est Corentin, l'agent municipal, qui récupère ces précieux biodéchets. Ils finiront au composteur. Le compost est ensuite utilisé comme engrais pour nourrir les jardinières de la commune

Grâce à cette organisation astucieuse, la cantine s'efforce également de préparer des quantités ajustées pour limiter le gaspillage. Résultat ? À peine 20 litres de déchets sont collectés chaque semaine ! Une belle leçon de tri et de valorisation pour les enfants et un exemple inspirant



ERREURS DE TRI

Musée des erreurs de tri

Au centre de tri des emballages comme à l'Usine d'incinération des déchets, lorsque les camions arrivent sur le site, la conformité de leur chargement est vérifiée (provenance, tonnage, radioactivité,...). Si tout est conforme, les consignes de circulation sont données et le véhicule peut vider son chargement.

Mais parfois le portique de sécurité sonne. Le dispositif a détecté la présence d'éléments radioactifs dans la benne.

Le protocole d'usage est mis en place (mise en quarantaine, recherche de l'objet en question par l'intervention d'une équipe spécialisée) et cette fois, l'objet identifié est isolé : une **couche-culotte**.



Dans ce cas, aucun bébé radioactif n'est responsable de tout cet affolement. Les couches en question viennent soit d'un hôpital soit d'un patient ayant subi un traitement d'iode radioactif. Les personnes soignées par cette méthode éliminent le traitement par voie urinaire. La gestion de ces déchets doit être réalisée via une **filière de déchets radioactifs**. Elles ne doivent pas se retrouver ni dans les sacs jaunes avec les emballages ni dans les sacs noirs avec les ordures ménagères résiduelles.

Une erreur, heureusement, **sans gravité mais qui coûte cher et qui aurait pu être évitée.**



SEMAINE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS 2024

Dans le cadre de la semaine de réduction des déchets, qui a eu lieu du 16 au 24 novembre, le SMICTOM était présent lors de l'évènement organisé par le CLAAC, lors d'une expérience immersive.

Toutes les pièces de la maison étaient représentées au 24 rue Descartes à

Chinon, avec à chaque fois de la prévention dans plusieurs domaines qui touchent notre environnement et notre santé. Le SMICTOM était présent dans la cuisine avec les bonnes pratiques du tri et dans le jardin pour apprendre à jardiner au naturel et composter. Une quarantaine de personnes ont fait le déplacement.





ADOPTEZ VOTRE COMPOSTEUR INDIVIDUEL

pour votre jardin



Visuels non contractuels

Modèle bois
Contenance: 300L

Modèle plastique
Contenance: 300L

- 1** Rendez-vous sur le site www.smictom.com
Cliquez sur le **rectangle orange**
- 2** Choisissez le type de composteur:
plastique ou bois ?
- 3** Renseignez vos coordonnées et choisissez
la date et l'heure de retrait
- 4** Retirer votre composteur



CALENDRIER DES REPORTS DE COLLECTE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mercredi 1^{er} janv. (Jour de l'An)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du mercredi 01/01	Collecte du jeudi 02/01	Collecte du vendredi 03/01
Lundi 21 avril (Pâques)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 21/04	Collecte du mardi 22/04	Collecte du mercredi 23/04	Collecte du jeudi 24/04	Collecte du vendredi 25/04
Jeudi 1^{er} mai (Fête du Travail)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du jeudi 01/05	Collecte du vendredi 02/05
Jeudi 8 mai (Armistice 1945)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du jeudi 08/05	Collecte du vendredi 09/05
Jeudi 29 mai (Ascension)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du jeudi 29/05	Collecte du vendredi 30/05
Lundi 9 juin (Pentecôte)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 09/06	Collecte du mardi 10/06	Collecte du mercredi 11/06	Collecte du jeudi 12/06	Collecte du vendredi 13/06
Lundi 14 juillet (Fête Nationale)	FÉRIÉ	Collecte du lundi 14/07	Collecte du mardi 15/07	Collecte du mercredi 16/07	Collecte du jeudi 17/07	Collecte du vendredi 18/07
Vendredi 15 août (Assomption)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du vendredi 15/08
Mardi 11 nov. (Armistice 1918)	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du mardi 11/11	Collecte du mercredi 12/11	Collecte du jeudi 13/11	Collecte du vendredi 14/11
Jeudi 25 déc. (Noël)	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	Collecte habituelle maintenue	FÉRIÉ	Collecte du jeudi 25/12	Collecte du vendredi 26/12

OBJETS ET MATÉRIAUX DE LA MAISON

DÉCHÈTERIES

TRAVAUX DE MOI

DANS VOS DÉCHÈTERIES

Vos besoins évoluent, nous

UN NOUVEAU FLUX EN DÉCHÈTERIE

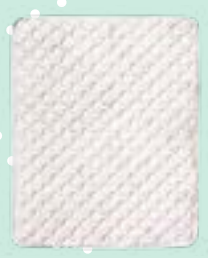
Depuis le 4 octobre dernier, les déchèteries d'Azay-Le-Rideau, Chinon et Savigny-en-Véron sont équipées d'une nouvelle filière de recyclage : LES OBJETS ET MATÉRIAUX DE LA MAISON.

Vous pouvez y déposer :



MOBILIER INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

Canapés, fauteuils, chaises, tapis, stores, meubles de rangement, tables...



LITERIE

Cadres de lit, matelas, sommiers...



BRICOLAGE ET JARDIN

Caisnes à outils, seaux et bacs, tuyaux d'arrosage...



JOUETS

Trotteurs, jeux d'extérieur, jeux d'imitation, véhicules à pédales...



EN 2025, LES DÉCHÈTERIES FONT PEAU NEUVE

La modernisation des déchèteries permettra de favoriser le réemploi et la mise en place de nouvelles filières de recyclage et de valorisation des déchets. L'objectif est de mieux vous accompagner dans la gestion des déchets tout en renforçant les infrastructures existantes.

Ces projets conçus en collaboration avec un bureau d'études, pour un budget d'environ 2 millions d'euros par déchèterie, favoriseront une approche plus durable, facilitant ainsi le tri et le recyclage.

Descriptifs des projets communs:

- Une **voie d'attente des véhicules** en intérieur, limitant la gêne sur la voie publique ;
- un **contrôle d'accès** pour les usagers et une voie de retournement pour les véhicules refusés ;
- des alvéoles modulables pour la **dépose au sol des gravats et des végétaux** ;
- une **matériauthèque** consacrée à la récupération et à la redistribution de matériaux de construction réutilisables, pour alimenter l'économie circulaire.
- un **local dédié au réemploi** verra également le jour, offrant une seconde vie à une partie des déchets grâce à leur réutilisation.

prévus pour les encombrants, le carton et les métaux, offrant une gestion pratique et efficace des déchets. A noter que le projet comprend également la démolition de la déchèterie actuelle, une fois que la nouvelle déchèterie sera en fonctionnement.

Chinon

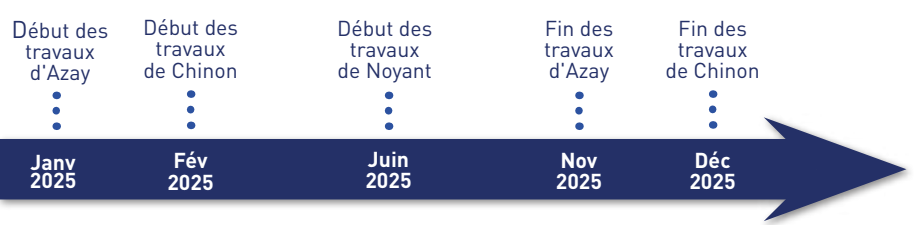
Un préau équipé de panneaux photovoltaïques sera aménagé pour abriter les contenants spécifiques. Quant au bâtiment actuel de la déchèterie, il devra être démolé, tandis que les autres infrastructures seront soit adaptées, soit démolies en fonction des besoins du projet. La future surface sera agrandie de 2,5 fois pour atteindre un total de **8 500 m²**.

Azay-Le-Rideau

La surface de la future déchèterie d'Azay sera multipliée par 4, pour atteindre un total de **7 300m²**. Elle adoptera un modèle "à plat", où tous les déchets pourront être déposés directement au sol dans des alvéoles ou des compacteurs. Des caissons compacteurs seront

Noyant-de-Touraine

La superficie passera de 2 000 m² à environ **8 500m²**. Le bâtiment de la déchèterie actuelle (modulaire) devra être retiré et démolé. Les autres infrastructures seront démolies ou adaptées au futur projet.



DERNISATION

aussi.



LES OFFRES DE SERVICES PENDANT LES FERMETURES

sur les 3 déchèteries en travaux

Dans le cadre du projet de modernisation des déchèteries, le SMICTOM enclenche sa première phase de travaux sur 3 de ses déchèteries, que sont Azay-le-Rideau, Chinon et Noyant-de-Touraine. La durée des travaux est estimée pour chacune à 10 mois, sous réserve d'éventuels retards.



La déchèterie d'Azay Le Rideau sera la première concernée par les travaux. Elle sera implantée sur un terrain à 200m de la déchèterie actuelle au Nord-Ouest, vers le rond-point. Les travaux débuteront en janvier pour une remise des clés en novembre de la même année.

Pendant la durée de la construction, **la déchèterie actuelle ne sera pas impactée** et les horaires seront identiques.



Il est prévu que la déchèterie de Chinon ferme ses portes en février 2025, avec une réouverture prévue avant la fin de l'année. Durant cette période, les usagers pourront se rendre dans les déchèteries alternatives du SMICTOM, avec une adaptation des horaires plus importante, à savoir celles de Savigny en Véron et de La Roche Clermault, qui acceptent tous types de déchets.

De surcroît, une déchèterie provisoire sera également mise en place à Chinon, dès le début des travaux, à l'ancien centre de tri. Seulement 5 flux y seront acceptés: les encombrants, le mobilier, les métaux, le bois et les gravats.

Pour des raisons de sécurité, son accès sera conditionné par une prise de rendez-vous sur l'application MONTRI, à télécharger sur un smartphone.

• Déchèterie provisoire à Chinon, à 3,5 km

ZA La Plaine aux Vaux n°1 - 33 rue le Corbusier à CHINON Attention, exclusivement les encombrants, le mobilier, les métaux, le bois et les gravats seront acceptés. La dépose de vos déchets sera possible **uniquement sur rendez-vous grâce à l'application MONTRI et sur présentation de la carte de déchèterie.**

Elle sera accessible du mardi au samedi, jusqu'à la fin des travaux. Dès l'ouverture de la nouvelle déchèterie de Chinon,

elle sera démontée.

• Déchèterie de Savigny en Véron à 12 km

Située sur la ZI Le Sauget - Rue Maurice Raffault à SAVIGNY EN VERON

Ouverte selon les nouveaux horaires suivants, sauf jours fériés et à partir du début des travaux de Chinon:

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	9h - 12h	9h - 12h			9h - 12h
13h30 18h30	13h30 18h30	13h30 18h30	13h30 18h30	13h30 18h30	13h30 18h30

• Déchèterie de La Roche Clermault à 12 km

Implantée sur la ZI La Pièce des Marais à LA ROCHE CLERMAULT

Ouverte selon les nouveaux horaires suivants, sauf jours fériés et à partir du début des travaux de Chinon:

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	9h - 12h	9h - 12h			9h - 12h
	13h30 18h30	13h30 18h30	13h30 18h30	13h30 18h30	13h30 18h30



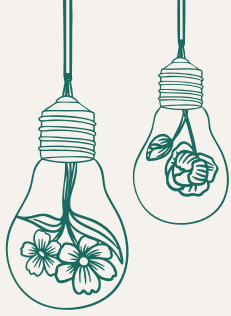
Quant à la déchèterie de Noyant de Touraine elle fermera ses portes durant l'été 2025, avec une réouverture prévue en 2026.

Le lancement des travaux prend du retard, suite à une étude faune et flore en cours. Cette dernière a répertorié des plantes protégées sur la parcelle où aura lieu l'agrandissement de la déchèterie.

Je télécharge l'application montri



Pour accéder à la déchèterie provisoire de Chinon, je télécharge l'application et je prends rendez-vous, ainsi je suis assuré de pouvoir déposer mes déchets dans de bonnes conditions.




RÉDUIRE SES APPORTS DE VÉGÉTAUX PENDANT LES TRAVAUX EN DÉCHÈTERIES

Pendant la période des travaux de rénovation des déchèteries, la réduction des déchets devient plus que jamais essentielle. Adopter des gestes simples permet de limiter les allers-retours et de mieux gérer ses déchets en attendant les nouvelles infrastructures.

Voici quelques astuces simples et efficaces pour réduire vos apports de végétaux tout en enrichissant votre jardin :

✓ **Tonte mulching** : En laissant l'herbe coupée sur place, vous fertilisez naturellement votre pelouse. Ce paillis limite aussi l'évaporation de l'eau, réduisant ainsi vos besoins d'arrosage.

✓ **Tonte raisonnée** : Tondez moins souvent et laissez des zones de votre jardin pousser naturellement pour favoriser la biodiversité. Cela diminue également le volume de tontes à gérer. 

✓ **Haies sèches** : Transformez vos branches taillées en haies sèches. Ces alignements de bois créent des habitats pour la faune et servent de brise-vent naturel.

✓ **Paillage** : Utilisez les tailles de branches broyées ou les tontes sèches pour pailler vos massifs et vos potagers. Cela limite les mauvaises herbes et garde l'humidité du sol.

✓ **Compostage** : Vos épluchures, feuilles et petites tailles peuvent facilement être transformées en compost. Ce fertilisant naturel enrichira vos plantations et réduira vos déchets.

✓ **Le broyage des branches** : Utilisez un broyeur pour transformer vos branches et tailles en copeaux. Ces copeaux peuvent être utilisés comme paillage pour vos massifs ou sentiers.

✓ **Laisser les feuilles au sol** :

En automne, laissez les feuilles mortes sur place dans vos massifs ou au pied des arbres. Elles se décomposeront et enrichiront le sol naturellement.

✓ **Création de buttes de permaculture** : Les branches, tontes et feuilles mortes peuvent être intégrées dans des buttes de culture. Elles favorisent la fertilité du sol et retiennent l'humidité.

✓ **Utilisation des végétaux comme engrais vert** : Certaines plantes, comme les tontes ou les résidus de taille, peuvent être directement enfouies dans le sol pour l'enrichir en nutriments.

✓ **Don ou partage** : Proposez vos résidus verts (comme les branches) à des voisins ou associations locales qui pourraient les utiliser pour paillage ou compostage individuel ou collectif.

Ces petits gestes permettent non seulement de limiter la quantité de déchets à gérer, mais aussi à préserver l'environnement tout en réduisant votre production de végétaux.

Des solutions simples pour un jardin plus écoresponsable !



Un défi accessible à tous

LE SAVIEZ-VOUS ?



Chaque année, des tonnes de végétaux finissent en déchèterie, alors qu'ils pourraient être valorisés directement dans votre jardin, offrant ainsi un impact positif sur la nature.